

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/RE/DHN/C.NKA/CIPM/2021
DU 19 AVRIL 2021 POUR LE CONTRÔLE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONCON DE
ROUTE REGIONALE NGUELEMENDOUKA-LAMBA-AKOSSA (LIMITE MBOMA) ET BRETelles
CARREFOUR LAMBA-MIAMBO ET LAMBA BATITOU) DANS L'ARRONDISSEMENT DE
NGUÉLEMENDOUKA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST

Maître d'Ouvrage : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA
Autorité Contractante : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA
FINANCEMENT : MINTP /FONDS ROUTIER EXERCICE 2021

Le Maire de la Commune de NGUELEMENDOUKA, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le présent Appel d'Offres a pour objet le contrôle technique des travaux d'entretien d'un tronçon de route dans l'arrondissement de NGUELEMENDOUKA, Département du Haut-Nyong. Les prestations comprennent le contrôle technique, géotechnique, topographique et environnemental et la surveillance des travaux d'entretien de la route Régionale en terre NGUELEMENDOUKA-AKOSSA.

2. CONSISTANCE DES PRESTATIONS

Les prestations comprennent le contrôle technique et la surveillance des travaux, comportant les missions de :

- Direction de l'Exécution des Travaux (DET) ;
- Ordonnancement et Pilotage des Chantiers (OPC) ;
- Assistance aux Opérations de Réception (AOR).

3. PARTICIPATION ET ORIGINE :

La participation est ouverte à égalité de conditions aux BET Camerounaises ayant des capacités techniques et financières pour les prestations susvisées :

4. FINANCEMENT :

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le MINTP à travers le budget du FONDS ROUTIER, Exercice 2021.

5. COUT PREVISIONNEL

Le coût prévisionnel des opérations est de : 6 000 000 (Six millions de francs) CFA TTC.

6. DELAI D'EXECUTION DES PRESTATIONS :

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est fixé à Quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage desdits travaux.

7. ADMINISTRATION AU NOM DE LAQUELLE SERA CONCLU LE MARCHÉ :

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'autorité contractante, le marché sera conclu entre celui-ci et l'Autorité Contractante qui est le Maire de la commune de NGUELEMENDOUKA

8. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES :

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, aux heures ouvrables dans les Services de la Mairie de Nguélémondouka (Maire, Tel : 699 922 960 ; 661 487 537 ; Secrétaire Général, Tél : 699 875 745, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de Nguélémondouka, d'une somme non remboursable de Vingt-Cinq Mille (25 000) FCFA, représentant les frais d'achat du dossier. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. CAUTIONNEMENT PROVISOIRE (GARANTIE DE SOUMISSION):

L'offre devra être accompagnée d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de Cent vingt jours (120) jours, d'un montant évalué à 1% du montant prévisionnel, soit : Soixante Mille (60 000) Francs CFA et établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréé par le Ministère des Finances dont la liste figure dans la Pièce 10 du DAO.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30^{ème}) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

Dans le cas où un soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire dudit soumissionnaire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

10. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES :

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté au Secrétariat Général de la Mairie de la commune de NGUELEMENDOUKA.

11. PRESENTATION DES OFFRES

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous double enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) et l'offre technique (Volume 2)
- L'enveloppe B contenant l'offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A et B), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

12. REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermé, au Secrétariat Général de la Mairie de NGUELEMENDOUKA, bâtiment abritant ses services au plus tard le 14 Mai 2021 à 10 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 008/AONO/RE/DHN/C.NKA/CIPM/2021 DU 19 AVRIL 2021 POUR LE CONTRÔLE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONCON DE ROUTE REGIONALE NGUELEMENDOUKA-LAMBA-AKOSSA (LIMITE MBOMA) ET BRETelles CARREFOUR LAMBA-MIAMBO ET LAMBA BATITOU) DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUÉLÉMENDOUKA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

13. RECEVABILITE DES OFFRES

- Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables.
- Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant **trente (30) jours** au delà du délai de validité des offres.
- Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
- Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

14. OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps dans la salle des conférences des Services de la Mairie de Nguélémondouka, le **14 MAI 2021** à **11H00**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Nguélémondouka.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

15. CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES :

14-1 : Critères éliminatoires :

14.1.1 : Pièces administratives :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Pièces administrative falsifiée
- c) Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaires, à l'exception de la caution de soumission ;
- d) Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;

14.1.2 : Offre technique:

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux;
- b) Note technique **inférieure à 80/100** ;
- c) Ingénieur de Génie Civil d'ancienneté supérieure ou égale à cinq (05) ans non-inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie civil (ONIGC) ;
- d) Absence d'une note méthodologique d'exécution des prestations. ;
- e) Non possession d'un véhicule 4 x 4.

14.1.3 : Offre financière :

- a) Offre financière incomplète (absence ou incomplète de la caution de soumission) ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

14-2 Critères essentiels

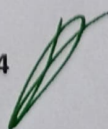
14-2-1 Les offres techniques

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

- a) Qualification des experts et leur expérience dans le domaine du projet sur **45 points** ;
- b) Moyens techniques et matériels à mettre en place sur **20 points** ;
- c) Références du BET sur **30 points** ;
- d) Présentation de l'offre sur **5 points**.

14-2-2 Les offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1^{ère} étape) et de l'évaluation technique (2^{ème} étape) seront évaluées et notées pour chaque lot postulé, en fonction des critères ci-après :



$$NM = MMd \times 100 / MS$$

NM= Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire pour le lot concerné

MMd= Montant évalué de l'offre la moins-disante du lot concerné ;

MS = Montant évalué du soumissionnaire pour le lot concerné.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

$$N = [(70 \times \text{Note Technique}) + (30 \times \text{Note Financière})] / 100$$

- L'Autorité Cocontractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché dans le cadre du présent appel d'offres à un soumissionnaire qui, titulaire d'un contrat au sein du MINTP, a des performances peu satisfaisantes (mise en demeure ou constat de carence notifiée dans les six (06) mois précédant la date d'attribution, contrat en cours de clôture ou de résiliation pour faute imputable au cocontractant, note d'évaluation attribuée par une commission de suivi et de recette technique inférieur ou égale à 12/20 au cours des deux dernières années).

16. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. ATTRIBUTION DU MARCHÉ

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée, et évaluée la mieux-disante.

18. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services de la Mairie de Nguélémendouka Tel : 699 922 960 ; 661 487 537 ; 699 875 745), ou à la Subdivision des Travaux Publics de NGUÉLEMENDOUKA.

NGUELEMENDOUKA, LE 19.04.21

LE MAIRE
(AUTORITE CONTRACTANTE)



ALEX MIMBANG
Journaliste Principal
de Classe Exceptionnelle

Ampliatiions :

- ✓ ARMP/EST (POUR PUBLICATION ET ARCHIVAGE)
- ✓ DDMINMAP/HN
- ✓ DDMINTP/HN
- ✓ ADM/FONDS ROUTIER
- ✓ PRESIDENT CIPM (POUR INFO)
- ✓ AFFICHAGE (POUR INFO)
- ✓ CHRONO/ARCHIVES